

PRÉAMBULE

Cette charte définit le cadre d'expression de l'identité visuelle de la Ville de Sallanches.

Elle compile les fondamentaux de son identité graphique et en détermine les règles d'utilisation.

Suffisamment flexible afin que chacun puisse se l'approprier, elle est garante de la cohérence visuelle de la communication de la Ville de Sallanches et l'outil indispensable pour harmoniser l'ensemble des supports réalisés par des intervenants différents.



Retrouver la charte en ligne et le kit graphique téléchargeable (fichiers numériques pour un usage print ou digital) sur :

<https://www.sallanchesmontblanc.com/charte-graphique-sallanches>

SOMMAIRE

1. LE LOGO	p. 4
- Le logo et sa signature - Utilisation sur fonds de couleur ou photos	
2. LA SIGNATURE DE VILLE	p. 7
- "La Ville au Pays du Mont-Blanc"	
3. LE SYMBOLE	p. 9
- La lettre-typogramme formée par le "S" majuscule de Sallanches	
4. LES COULEURS	p. 11
- Couleur principale et secondaires - Proportions et équilibre des couleurs	
5. LES TYPOGRAPHIES	p. 14
- Typo institutionnelle "MONTSERRAT" - Typo complémentaire "OBJECT"	
6. LES PARTENAIRES	p. 17
- Un bloc-marque exclusivement réservé aux partenaires - Règles d'endossement	
7. EXEMPLES D'APPLICATION	p. 26
- Papeterie - Digital - Affichage - Marquages - Oriflamme, roll up - Power Point	

1. LE LOGO

LE LOGO ET SA SIGNATURE

C'est l'expression la plus institutionnelle du logo, à privilégier tant que la signature reste lisible et qu'elle supporte la réduction.



Sur le fond institutionnel
"bleu sarcelle" :
utiliser le logo
monochrome blanc.



UTILISATION SUR FONDS DE COULEUR OU PHOTOS

Veiller à toujours utiliser le logo
sur un fond lui accordant une lisibilité
optimale, en s'assurant que le contraste
soit suffisant pour garantir sa lisibilité.

Sur fonds très clairs,
proches du blanc :
utiliser le logo monochrome
"bleu sarcelle".



Sur tout autre
fond moyen ou foncé :
utiliser le logo
monochrome blanc.



2. LA SIGNATURE



LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

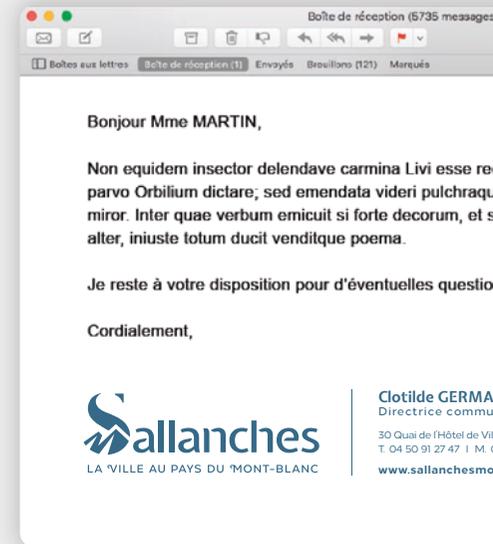
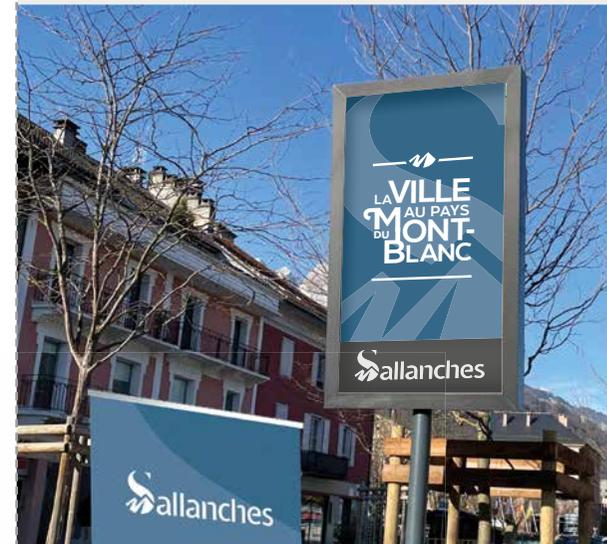
LA SIGNATURE :

"LA VILLE AU PAYS DU MONT-BLANC"

Elle accompagne le logo dans sa version institutionnelle. Néanmoins, elle n'est pas invariable et systématiquement liée au logo.

Elle peut en effet se moduler en fonction des supports, des cibles et de la visibilité qu'on souhaite lui donner, pour en faire un message de communication à part entière.

Par exemple, dans un contexte événementiel ou une campagne de notoriété, visant un plus large public que les habitants de Sallanches.



3. LE SYMBOLE

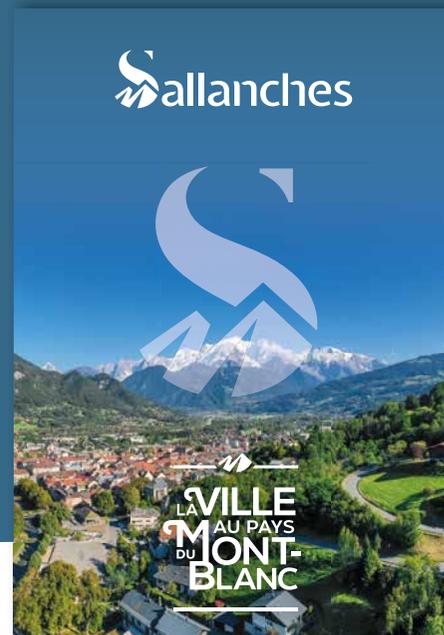


LE SYMBOLE :

La lettre-typogramme formée par le "S" majuscule de Sallanches, est l'un des principaux marqueurs du système identitaire.

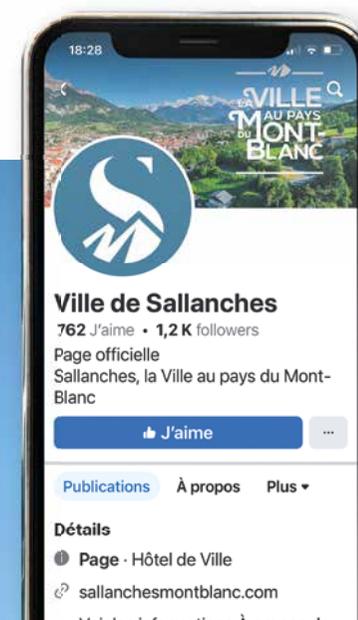
Utilisée isolément, elle opère comme un signe identitaire fort et mémorable :

- En filigrane sur une photo.
- En motif sur le fond "bleu sarcelle" (opacité 85%).
- En marquage sur un véhicule.
- Comme favicon dans l'onglet du navigateur web, comme image de profil sur les réseaux sociaux ou comme icône pour les apps.
- Comme emblème sur les kakémonos de Ville.
- etc.



Fond "Bleu sarcelle"
100%

Fond "Bleu sarcelle"
85%



4. LES COULEURS

Couleur
institutionnelle

COULEUR PRINCIPALE ET SECONDAIRES :

La couleur principale "Bleu sarcelle" correspond à la couleur institutionnelle composant le logo.

Les 3 couleurs secondaires ont pour vocation d'élargir la palette et les possibilités graphiques.

Mais ne les appliquer en aucun cas au logo, qui doit toujours être utilisé dans sa couleur institutionnelle "Bleu sarcelle".

Couleurs
secondaires

BLEU SARCELLE

Quadrichromie

C : 65 %
M : 20 %
J : 0 %
N : 50 %

Pantone

7692 C

RVB

R : 74
V : 104
B : 134
4a6786

85%

VERT TENDRE

Quadrichromie

C : 40 %
M : 10 %
J : 70 %
N : 0 %

Pantone

368 C

RVB

R : 177
V : 191
B : 111
b1bf6f

OCRE ORANGÉ

Quadrichromie

C : 0 %
M : 45 %
J : 55 %
N : 0 %

Pantone

1635 C

RVB

R : 225
V : 161
B : 119
e1a177

BLEU TURQUOISE

Quadrichromie

C : 50 %
M : 0 %
J : 15 %
N : 10 %

Pantone

298 C

RVB

R : 147
V : 190
B : 202
93beca

PROPORTIONS ET ÉQUILIBRE DES COULEURS :

Pour garantir l'identité visuelle, il est important de veiller au bon équilibre coloriel entre la couleur principale et les couleurs secondaires.

Le "Bleu sarcelle" institutionnel s'impose comme couleur prédominante.

Les couleurs secondaires peuvent être utilisées librement, mais toujours en petites touches, pour dynamiser la sobriété du "Bleu sarcelle".



5. LES TYPOGRAPHIES

MONTSERRAT

TYPO INSTITUTIONNELLE :

A la fois sobre et moderne, **MONTSERRAT** est la police de caractère à utiliser sur l'ensemble des supports de communication, y compris en bureautique (Power Point, courriers, etc.).

Lorsque l'utilisation de la MONTSERRAT est impossible, la remplacer par la typo ARIAL (installée par défaut sur tous les systèmes d'ordinateurs et universellement utilisable pour la communication bureautique).

MONTSERRAT offre un large choix de graisses et d'obliques. De plus, c'est une "Google font", accessible gratuitement et optimisée pour le web.

AaBbCcDdEeFf
GgHhIiJjKkLlMm
NnOoPpQqRrSsTt
UuVvWwXxYyZz

% @ * \$ £ # € & ? !

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

Thin
Thin italique
ExtraLight
ExtraLight italique
Light
Light Italique
Regular
Italique
Medium
Medium Italique
SemiBold
SemiBold Italique
Bold
Bold Italique
ExtraBold
ExtraBold Italique
Black
Black Italique

TYPO COMPLÉMENTAIRE :

OBJECT est la police de caractère utilisée pour personnaliser la signature :

"LA 'VILLE AU PAYS DU 'MONT-BLANC"

La combinaison des polices MONTSERRAT et OBJECT permet d'accentuer plus encore l'univers typographique de la Ville de Sallanches.

Néanmoins, la typo **OBJECT** doit être employée avec discernement, uniquement en majuscules, en Bold ou ExtraBold, et uniquement pour mettre en relief des titrages dans un texte ou une mise en page. De même, la variante stylistiques (effet d'arabesque) doit s'appliquer uniquement sur la première lettre.

Arabesque sur
la première lettre
uniquement

OBJECT

OBJECT,
UNIQUEMENT POUR
LES TITRES

OBJECT,
UNIQUEMENT EN
MAJUSCULES

OBJECT,
UNIQUEMENT EN
BOLD OU EXTRABOLD

6. LES PARTENAIRES

UN BLOC-MARQUE EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX PARTENAIRES :

La Ville de Sallanches compte plusieurs partenaires municipaux disposant déjà d'une identité visuelle, d'un positionnement et d'une communication propre. Afin de rendre visible et cohérente la marque de la Ville sur les projets partenaires, tout en préservant l'identité de chacun, il est indispensable de respecter un principe d'endossement commun à toutes les structures.

Le respect de ces règles est l'assurance de communiquer de manière plus lisible et reconnaissable.

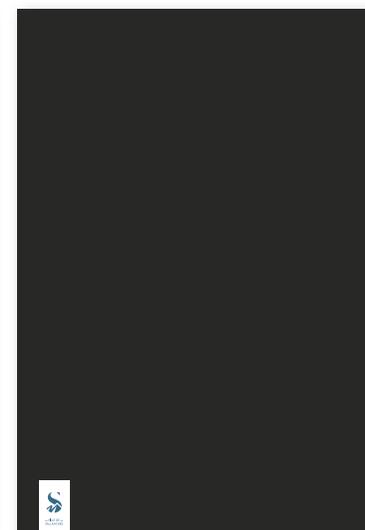
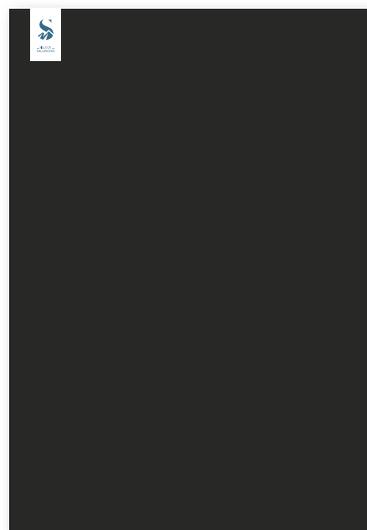
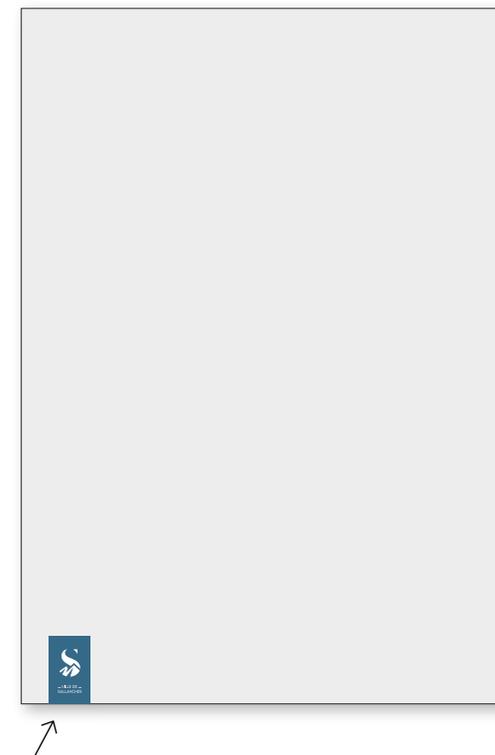
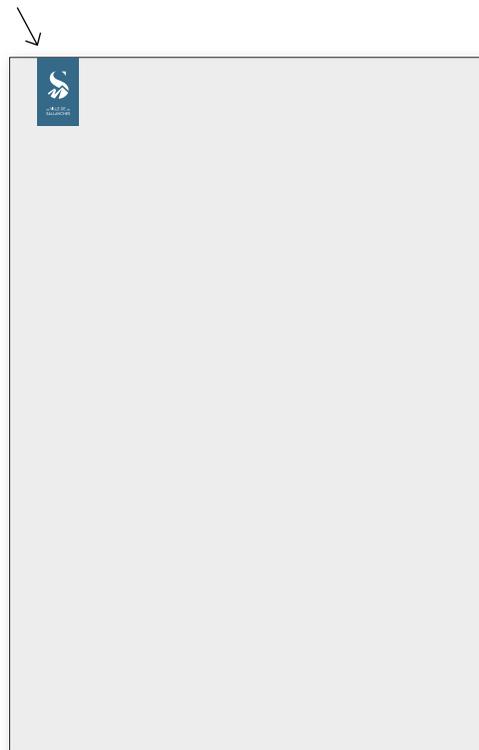


Le bloc-marque reprend le principal marqueur de l'identité visuelle de la Ville, à savoir le symbole-typogramme formé par le "S" majuscule du logo de Sallanches.

Réservé aux partenaires, il vient estampiller leurs différents supports de communication print ou digitaux selon des règles d'endossement précises (positionnement, taille).

RÈGLES D'ENDOSSEMENT :

Le bloc-marque vient toujours se positionner à gauche des éditions.
Pour une plus grande souplesse d'utilisation, on peut choisir de le placer dans la partie supérieure gauche ou inférieure gauche du document.



Le bloc-marque doit être utilisé en priorité sur fond bleu Sarcelle. Toutefois, une alternative sur fond blanc est possible, selon qu'il se trouve sur un visuel sombre, ou pour garantir une meilleure lisibilité.

CO-SIGNATURES :

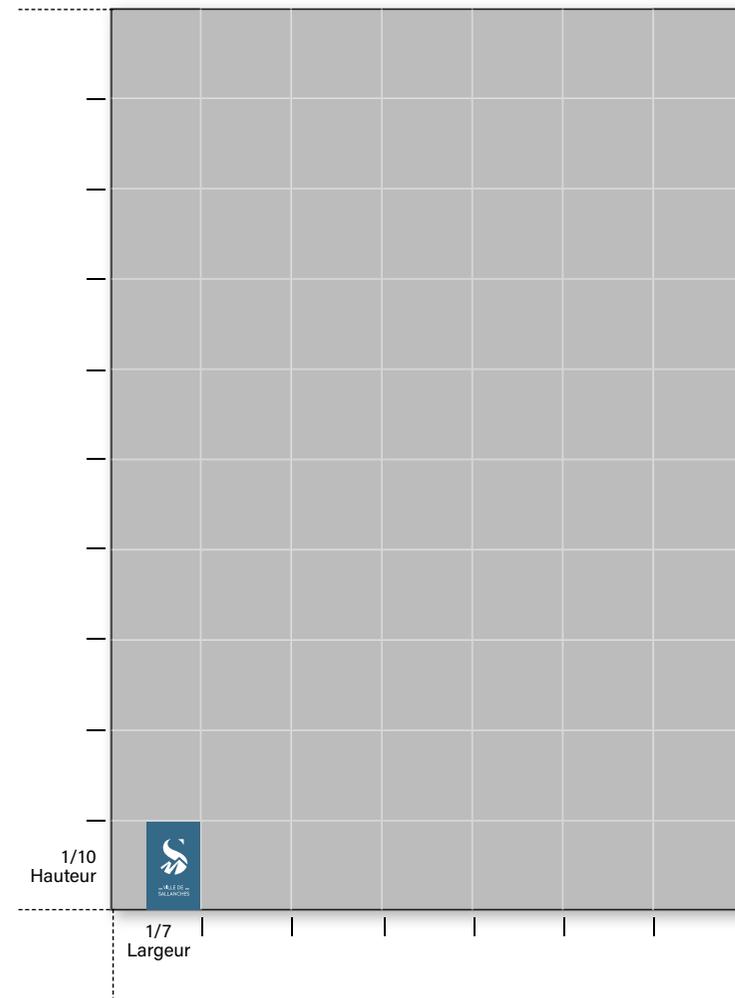
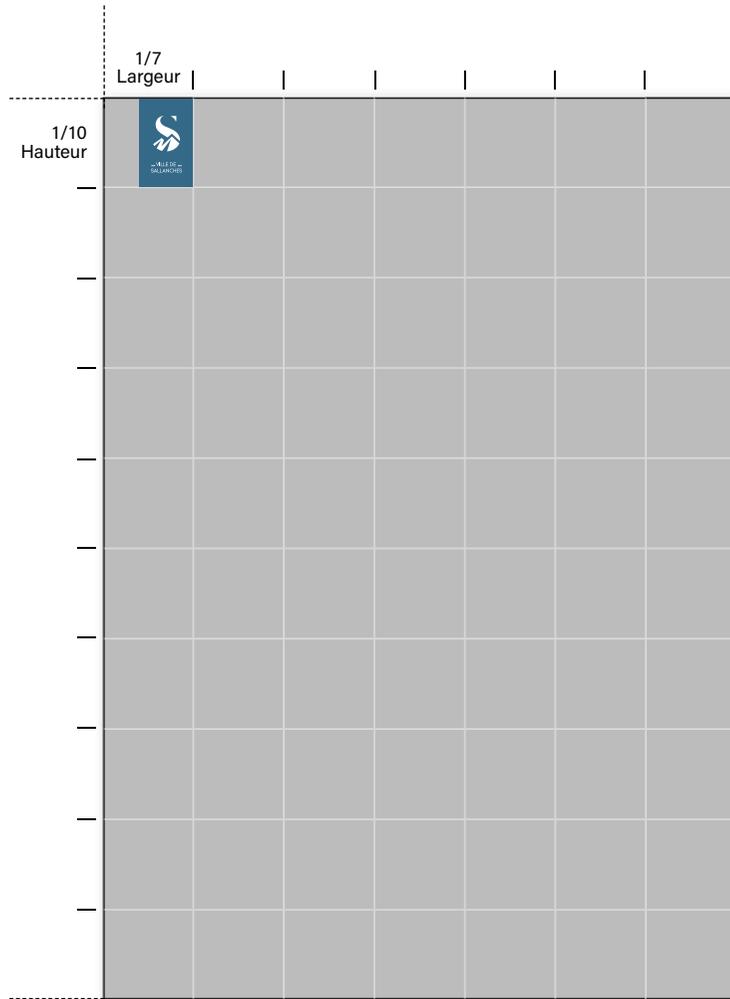
Il peut arriver que des logos-partenaires, avec qui les structures municipales collaborent, figurent également sur les éditions (brochures, dépliants, affiches, flyers, etc.), généralement au dos des documents ou dans un bandeau isolé. Il peut s'agir d'institutions territoriales telles que le Département, la Région, etc.

Dans ce cas, le logo de Sallanches doit également être rajouté, au même titre que les logos des partenaires, dans l'espace qui leur est réservé (voir exemple ci-contre).



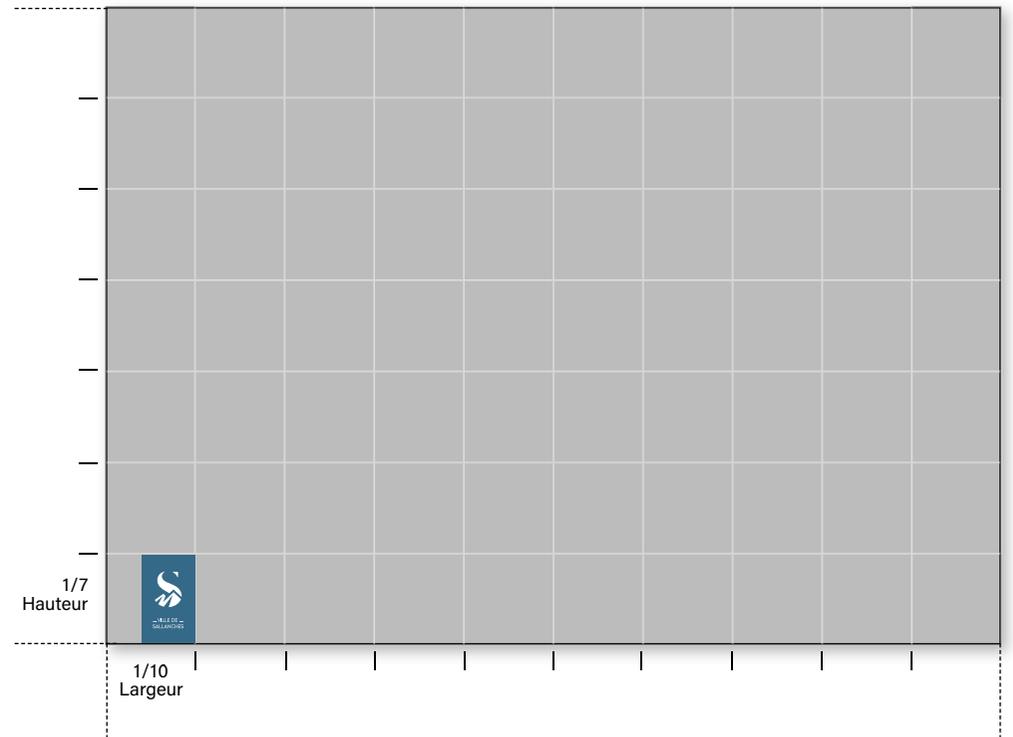
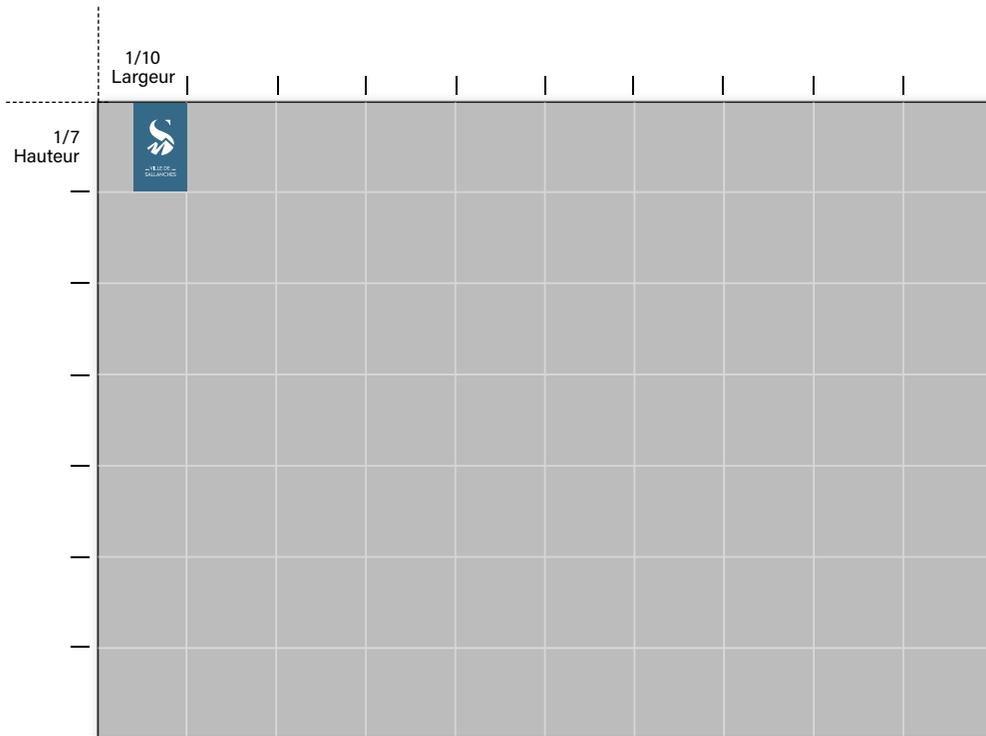
FORMATS PORTRAIT : A5, A4, A3, ...

Taille et emplacement du bloc-marque



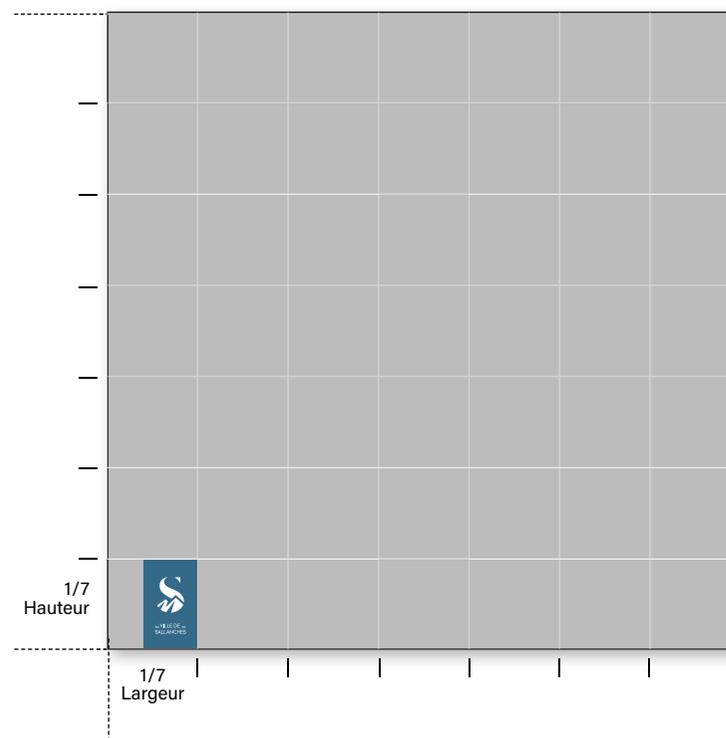
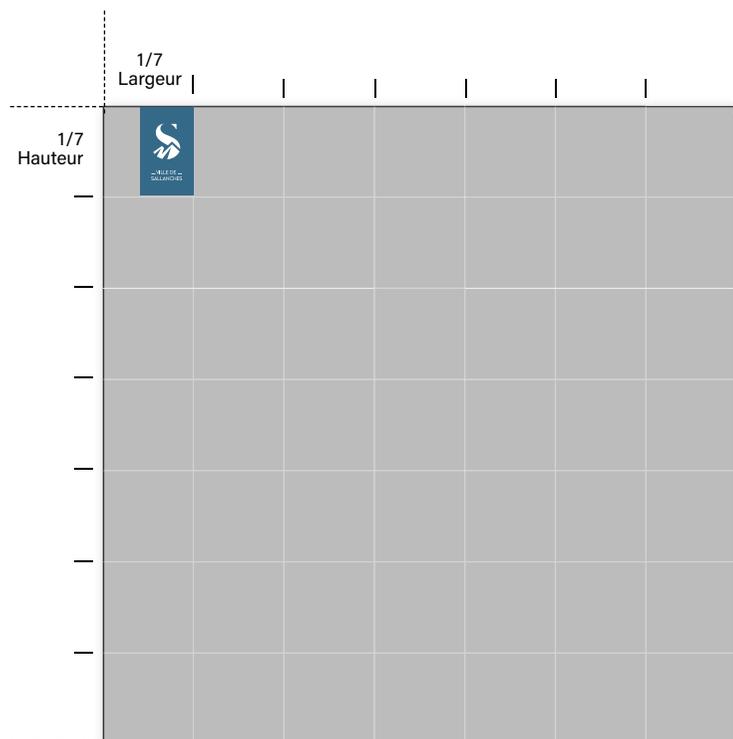
FORMATS PAYSAGE : A5, A4, A3, ...

Taille et emplacement du bloc-marque



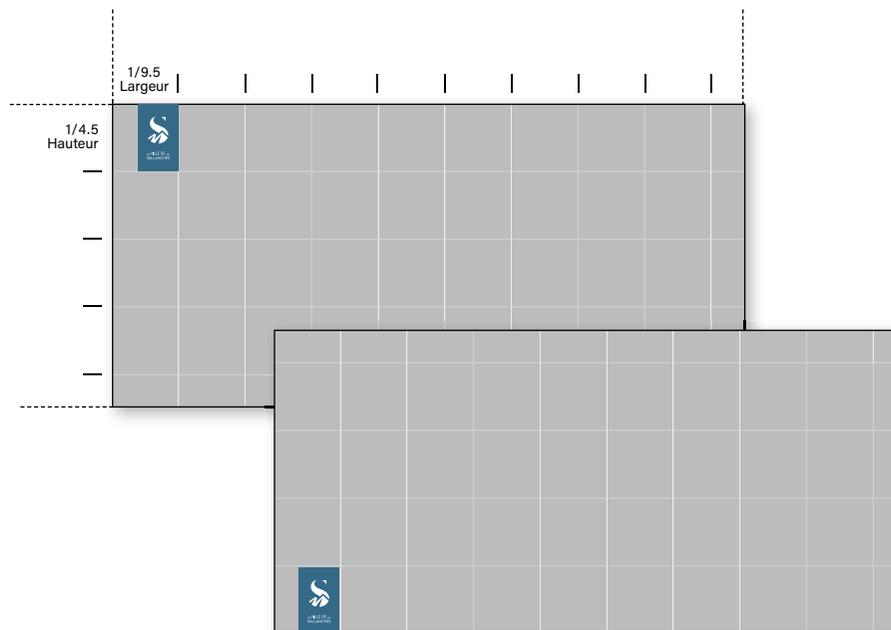
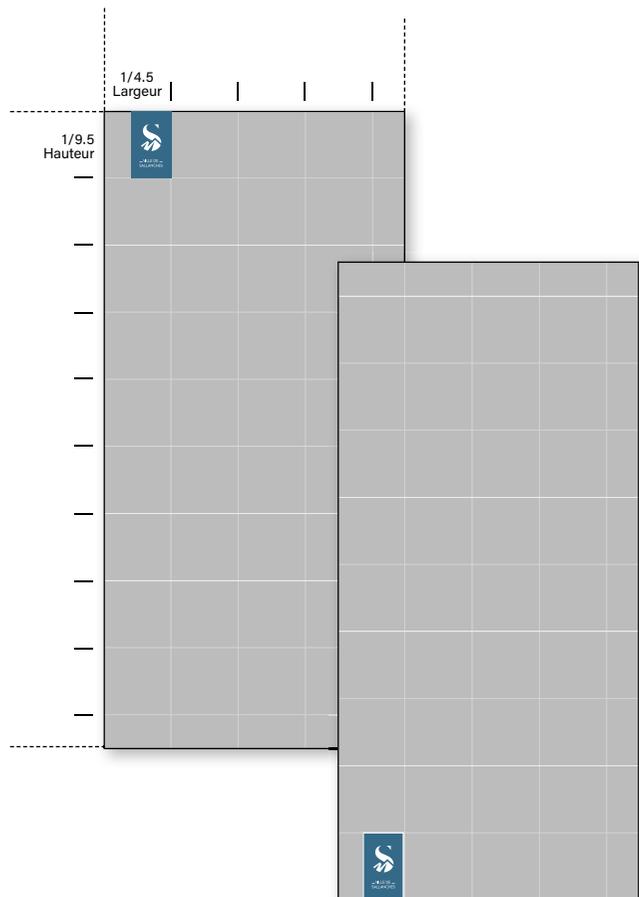
FORMATS SPÉCIFIQUES : CARRÉS

Taille et emplacement du bloc-marque

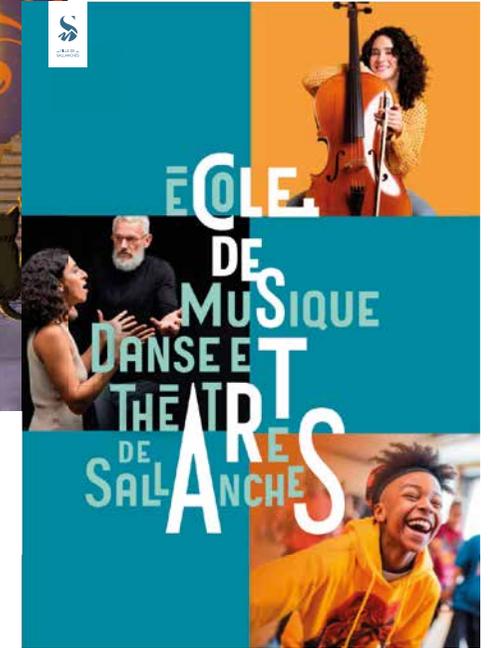
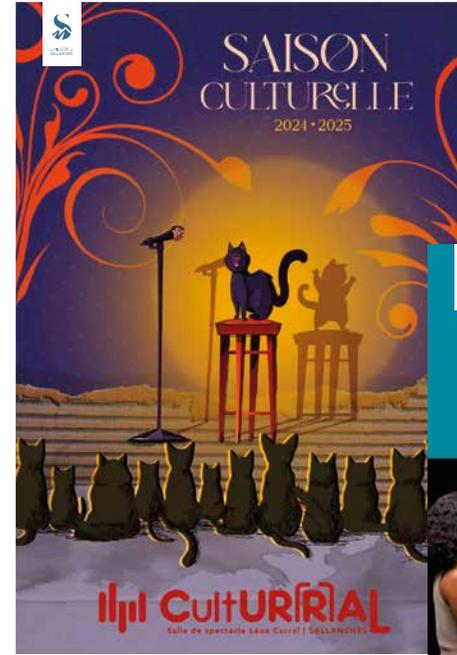


FORMATS SPÉCIFIQUES : ex. 10x21 cm

Taille et emplacement du bloc-marque



QUELQUES EXEMPLES

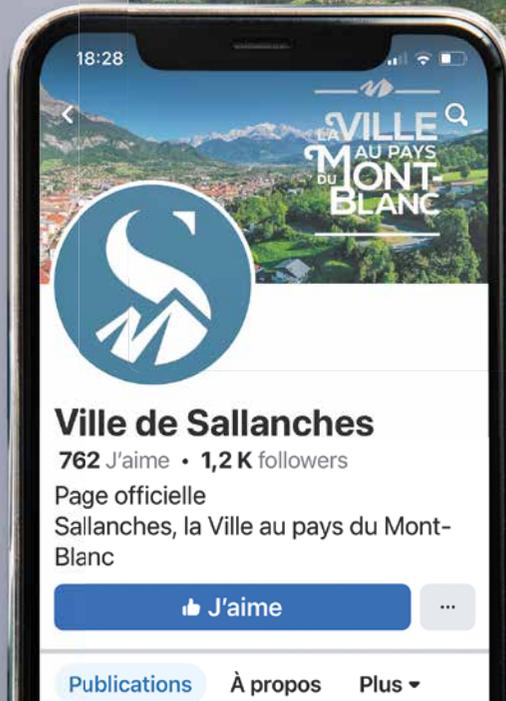
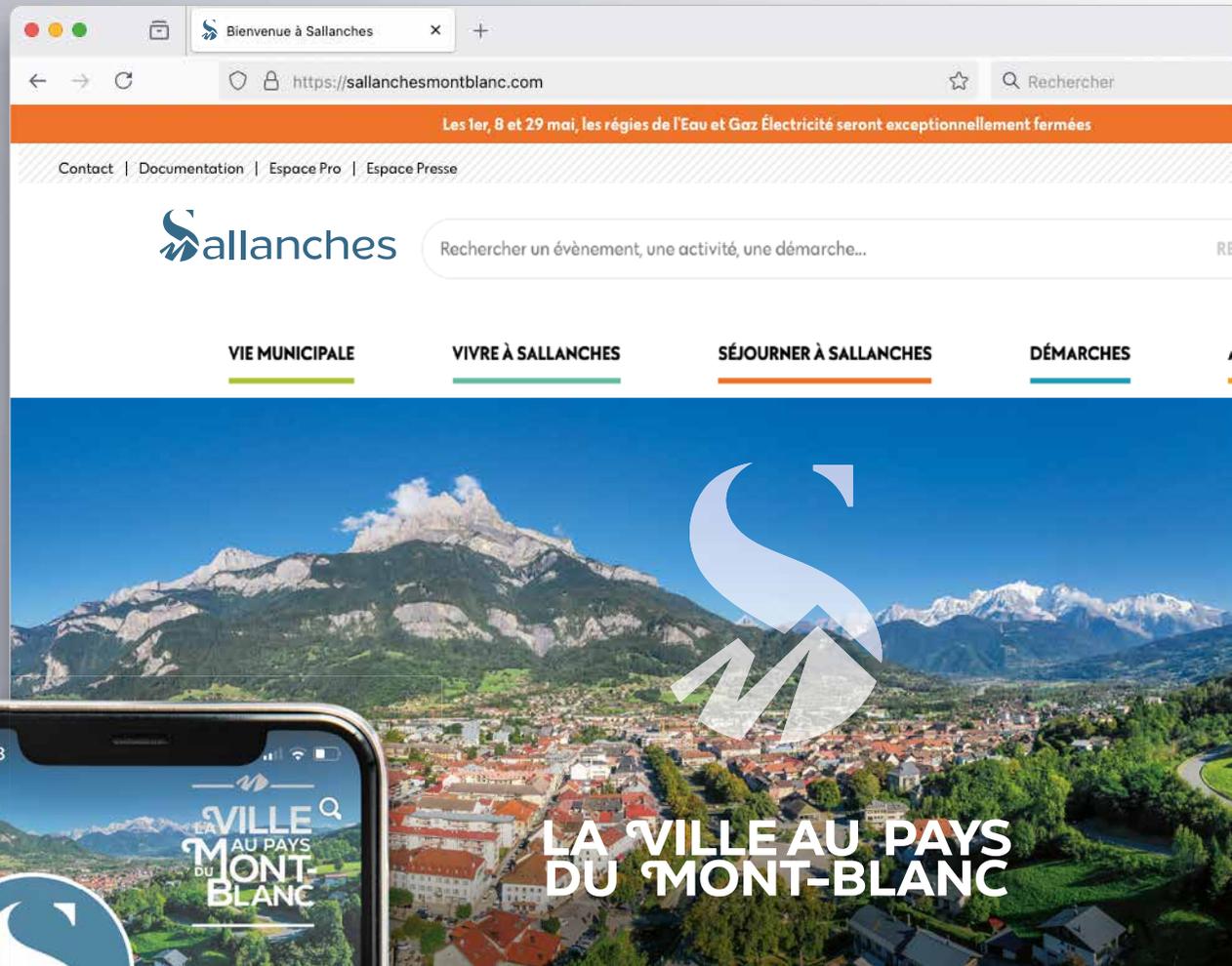


7. EXEMPLES D'APPLICATIONS

PAPETERIE



SITE WEB RÉSEAUX SOCIAUX



AFFICHAGE



MARQUAGES



ORIFLAMME ET ROLL UP



POWERPOINT

Logo of Sallanches on a blue geometric background. To the right, the logo for La Ville au Pays du Mont-Blanc, featuring a stylized mountain peak above the text 'LA VILLE AU PAYS DU MONT-BLANC'.

Ici, **visuel ou photo** associés au titre du PPT.
Si on ne dispose pas de photos, **rappel du fond institutionnel.**

TITRE DU PPT
Police Montserrat Bold

SOUS-TITRE OU SOMMAIRE
Police Montserrat SemiBold, couleur au choix parmi les 3 couleurs secondaires

Sallanches

TITRE DU PPT
Police Montserrat Bold

SOUS-TITRE OU SOMMAIRE
Police Montserrat SemiBold, couleur au choix parmi les 3 couleurs secondaires

Sallanches

1. TITRE DE LA PAGE
Police Montserrat SemiBold

SOUS-TITRE
Police Montserrat SemiBold, couleur au choix parmi les 3 couleurs secondaires

Texte en Montserrat Regular, couleur bleu Sarcelle.
Oluptatumquo maxime rntect inventianis volo vendi diti quia sintur, sunt que es erumquam, voloresero endisto rprehenia desennis et voluptatur, omnis et essimpo reriam, cullor as conest volut que vid qui cor repudae rem eatur simendi gnatemo lorestrum nusam, occaborem re, optum eos num non raeceatem.

Nam ditiorat odi omniatu rehentin pro et laut occae vendund elique pro magnaeritat ommosam, sa necaeu scimpos est qui dolorum accus int que voloreptatio optatia dem fuga. Idendita posapita voloritauos qui as re dunt vel molorep udanimi liquam que por maio.

Udi qui beatist ut dolul dolorepe aperia con nonectem que natusdae nos reptas experro dolores ciendit vellit quis rem ulparis, nosa num vernaturum. Liptas ni re eturibusant scimpos est qui dolorum accus int que voloreptatio quidebi taepudis eossequi utem dem volorestius ex et offictat qui sim deliquam, sum voluptatum faci cum vullatem incita culla abor aut es aut voluptatis minessus.

Nam ditiorat odi omniatu rehentin pro et laut occae venscimpos est qui dolorum accus int que voloreptatio optatia dem fuga. Idendita posapita voloritauos qui as re dunt vel molorep udanimi liquam que por maio.

Sallanches



LA VILLE AU PAYS DU MONT-BLANC

CONTACT :

Direction de la Communication

communication@sallanches.fr

04 50 91 27 27